

Séance du 30 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre , à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué (le 23 septembre 2025) s'est réuni à la mairie de Ouainville, sous la Présidence de Monsieur Bruno Thune, Maire

Étaient présents :

Mrs THUNE, LECOURT, VITIS, LESUEUR, ALLARD, LORY, HALLEUR
Mmes HAVY, TONDELIER, CHAMPION, DUFRESNE, COLLARDEAU

Étaient absents excusés :

Étaient absentes non excusées :

Mme TOUPIN-HAUBERT, Mme BAILLEUL

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme COLLARDEAU est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Délibérations :

- Demande de subvention Comité des Fêtes

Informations :

- Travaux école
- Manifestations
- Questions diverses
- Tout dossier urgent pouvant intervenir avant la réunion

Le compte -rendu de la séance du 24 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

I DEMANDE DE SUBVENTION COMITE DES FETES :

Mr le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention du Comité des fêtes pour le financement de la Sonorisation lors du feu d'artifice.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter cette demande de subvention et d'octroyer la somme de 600€

Voix : pour : 12 dont un pouvoir contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Informations :

Travaux école :

Pose d'une barrière

Rénovation d'une classe (peinture des murs et pose des dalles au sol)

Nettoyage du préau

Manifestation :

La cérémonie du 11 novembre

Activité :

Le vertic'albâtre souhaiterait développer une activité.

Syndicat mixte du collège :

Ce syndicat sera dissout au 31 décembre 2025

Elections municipales :

Le 1^{er} tour des élections aura lieu le 15 mars 2026

Le 2nd tour aura lieu le 22 mars 2026

Plan de sauvegarde communal :

Une délibération devra être prise avant la fin décembre

Séance levée à 21h00